

DÉROGATION À L'AGRÈMENT - RÉCÉPISSÉ ET MISES À JOUR



OUTIL RECOMMANDÉ

CONDITIONNEL - DÉCLARATION PRÉALABLE, LIMITES ET MISES À JOUR OBLIGATOIRES SI L'ÉTABLISSEMENT UTILISE LA DÉROGATION ; SUIVI RPC RECOMMANDÉ

RPC-SUP-051F

Ce support ne calcule pas les plafonds et ne crée aucun droit. Reporter les conditions réellement applicables et joindre le récépissé.

ÉTABLISSEMENT

RÉCÉPISSÉ / DATE

PÉRIODE

RESPONSABLE

Réexaminer la déclaration avant tout nouveau produit, client professionnel, volume, distance, territoire, mode de livraison ou changement d'établissement.

Événement	Date d'effet	Produits concernés	Clients / destination	Quantité / plafond	Distance / territoire	Dépôt / récépissé	Décision / archive / visa
Déclaration initiale							
Récépissé reçu							
Nouvelle catégorie de produits							
Nouveau client professionnel							
Évolution des quantités							
Évolution de la zone de livraison							
Changement d'établissement							
Cessation / sortie du dispositif							